

PRE-INSCRIPTIONS DE RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Les pré-inscriptions scolaires pour la rentrée de Septembre 2024 dans les écoles de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES pourront être effectuées :

du lundi 26 février au vendredi 15 mars 2024 inclus

Le dossier de préinscription à transmettre par mail au service scolaire sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes www.ccpaysdecruseilles.org à partir du 26/02/2023.

ENFANTS CONCERNES :

- **1^{ère} année de MATERNELLE** : enfants nés entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021
(N.B. : Un enfant né à compter du 01/01/2022 effectuera sa rentrée scolaire en septembre 2025.
Pas de dérogation possible)
- **Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CCPC pour tous les niveaux de maternelle et d'élémentaire.**

Liste des documents qu'il vous faudra fournir :

- fiche de préinscription 2024-2025 complétée (disponible à partir du 26/02/2024 sur notre site internet)
- le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- une pièce d'identité du responsable légal
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le cas échéant : jugement du tribunal de grande instance (parents séparés ou divorcés)

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service affaires scolaires au 04.50.08.16.07 ou à l'adresse scolaire@ccpaysdecruseilles.org

Fait à Cruseilles, le 10/01/2024

**La Vice-Présidente
chargée des Affaires Scolaires,
Mme Sylvie MERMILLOD**

